

30 ans de confiance : une fondation solide pour façonner l'avenir ensemble



MARJORIE MINET
Vice-présidente, Services-conseils
en gestion de patrimoine

En décembre, Valeurs mobilières Desjardins célébrera ses 30 ans. Depuis nos tout débuts, notre priorité a été de toujours vous accompagner avec pertinence, dans un monde qui ne cesse de se transformer sociologiquement, économiquement et technologiquement.

L'investissement responsable (IR) constitue un puissant levier de changement qui nous permet d'influencer positivement cette transformation. C'est une conviction profonde de Desjardins, comme le démontre le lancement en 1990 du Fonds Desjardins Environnement, le premier fonds d'investissement responsable québécois. Et c'est aussi une conviction qui grandit : depuis deux ans, les actifs sous gestion en IR au Canada sont en croissance de 48 %¹. Découvrez comment l'IR vous permet de participer à ce changement avec l'article de Martin Bray, notre vice-président, Développement stratégique en gestion de patrimoine.

Sur le même thème, Alain Saint-Jacques, expert en transfert d'entreprise, nous explique comment une approche d'investissement responsable privilégiant l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à la gestion d'une entreprise, contribue à créer de la valeur aux yeux de la nouvelle génération d'investisseurs.

Enfin, notre stratège en investissement, Michel Doucet, fait le point sur les marchés boursiers et l'économie, alors que le dernier trimestre de l'année s'amorce.

Sur ce, je vous remercie sincèrement pour votre confiance des 30 dernières années. Nous sommes fiers d'incarner quotidiennement l'engagement de Desjardins à bâtir un monde meilleur, et c'est avec vous que nous pouvons y arriver. Nous poursuivrons avec la même détermination, afin que vous puissiez atteindre vos objectifs et construire un avenir à votre image.



Saviez-vous que...

Valeurs mobilières Desjardins a été la première firme de courtage à étendre ses racines aux quatre coins du Québec?

Fondée en 1991, l'équipe comptait alors une cinquantaine de personnes, dont seulement cinq conseillers en placement. Trente ans plus tard, nos membres et clients ont accès au plus vaste réseau de spécialistes reconnus en gestion de patrimoine, maintenant composé de plus de 600 employés.

¹ Association pour l'investissement responsable, *Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien 2020*, p. 2.
<https://www.riacanada.ca/fr/research/rapport-de-tendances-de-ir-canadien-2020/>

L'investissement responsable



MARTIN BRAY, MBA, PI. Fin
Vice-président, Développement
stratégique en gestion de patrimoine

Les derniers mois ont permis à bon nombre d'entre nous de prendre du recul et de se recentrer sur nos valeurs, nos proches et... l'environnement. Les changements climatiques ont ainsi alimenté bien des discussions. Saviez-vous qu'il s'agit d'un des enjeux qui préoccupent le plus les Canadiens, au-delà de 80 % d'entre eux les jugeant assez ou très préoccupants²?

Il n'est donc pas surprenant de réaliser aussi qu'une majorité d'entre nous affirme connaître l'investissement responsable (IR)². Le niveau d'intérêt pour ce type de placement serait en croissance et les trois quarts des répondants susceptibles d'y investir seraient motivés par les retombées positives générées pour la société et la planète.

Néanmoins, en dépit du fait que l'achat de fonds reliés à des thématiques ESG ait triplé entre 2015 et 2021, certaines croyances négatives persistent et freinent ce type d'investissement. Qu'en est-il réellement?

Qu'est-ce que l'investissement responsable?

Investir de façon responsable consiste à inclure des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection des placements qui composent votre portefeuille. Ces critères correspondent d'ailleurs aux principaux enjeux mondiaux actuels et ont pour objectif de contribuer à les résoudre.



Les critères ESG en bref

Ces critères de sélection s'expliquent simplement et reposent sur des enjeux tangibles qu'ils cherchent à résoudre.

> E pour Environnement

Les entreprises dont les titres sont choisis endossent la lutte aux changements climatiques, la protection de l'accès à l'eau potable et la conservation de la biodiversité.

> S pour Société

Elles souscrivent à l'application des normes du travail, au respect des droits de la personne et à l'acceptabilité sociale.

> G pour Gouvernance

Elles mettent de l'avant la diversité au sein de leur conseil d'administration, instaurent des mesures adéquates dans la rémunération des hauts dirigeants et assurent la reconnaissance des droits des actionnaires.

Qu'en est-il du rendement?

La croyance voulant que ces critères nuisent aux rendements de cette catégorie de titres est erronée. Avec l'alignement des intérêts des investisseurs, des entreprises, des gouvernements et de la planète sur les mêmes enjeux, ces rendements n'ont plus à faire l'objet de comparaisons désavantageuses.

La présence d'investissements responsables dans un portefeuille a toujours contribué à réduire les risques à long terme. Et c'est encore plus vrai aujourd'hui!

Le pouvoir d'influencer

Grâce à l'investissement responsable, vous contribuez à façonner la société d'aujourd'hui... et de demain. Mais il y a plus, en devenant actionnaire, vous vous donnez aussi le pouvoir d'influencer les choix des entreprises qui composent votre portefeuille, qu'elles endossent ou non d'emblée les critères ESG, afin qu'elles développent une vision à long terme, tournée vers l'avenir et vers un monde meilleur.

C'est aussi ça investir.

² Direction Recherche et Innovation – Desjardins, *L'investissement responsable - Sondage auprès des Canadiens*, mars 2021.

Relève, gouvernance et investissement responsable (IR)



ALAIN SAINT-JACQUES
Conseiller principal,
Coach en transfert d'entreprise
Direction Développement de l'expertise

L'IR et le développement durable sont des préoccupations de plus en plus répandues dans l'ensemble de la société et les entreprises sont davantage évaluées sur la base des critères de l'investissement responsable. Si cette évaluation a un impact plus ou moins important dans les opérations courantes d'une entreprise, particulièrement d'une PME, elle peut devenir un enjeu lorsque vient le moment de planifier le transfert de celle-ci.

Plusieurs repreneurs incluent dans leur grille d'analyse d'occasion d'acquisition les critères de l'IR qui sont liés à l'environnement, la société et la gouvernance (ESG)³. Ainsi, les entreprises qui se distinguent dans ces domaines deviennent plus attrayantes pour un repreneur potentiel.

Par ailleurs, les institutions financières sont plus sensibles qu'avant aux enjeux de l'IR dans leurs politiques de prêt et d'investissement. Lorsqu'une entreprise ayant de bonnes pratiques en matière de développement durable amorce un processus de transfert, cet aspect est davantage pris en considération.

Les critères ESG s'appliquent-ils à votre entreprise?

De multiples propriétaires de PME ont l'impression que les critères d'évaluation de l'IR ne concernent que les grandes sociétés. Pourtant, toutes les entreprises, peu importe leur taille et leur secteur d'activité, gagneraient à s'en inspirer. Par leur nature même, les PME ont souvent des pratiques très intéressantes en matière de responsabilité; il ne leur reste qu'à en prendre conscience et à les promouvoir.

Environnement

Le respect de l'environnement est la partie la plus promue et visible du développement durable. Documentez vos bonnes pratiques à cet égard et faites-les valoir. Par exemple, nombre de PME sont intégrées dans des circuits courts de production, leurs fournisseurs et clients se trouvant dans un périmètre relativement restreint. Dans ces conditions, les besoins en transport et l'incidence environnementale qui en découle sont moindres.

Société

L'impact social des PME dans leur milieu est très important. Plusieurs entrepreneurs le perçoivent comme une responsabilité, mais l'expriment rarement comme une réalisation. En période de ralentissement ou de difficulté économique, de nombreux entrepreneurs mettent l'accent sur leur responsabilité sociale à l'égard des employés et des familles à « faire vivre ». Ce sont souvent les mêmes qui commanditent des équipes sportives locales ou font un don pour des festivités dans la communauté. Il faut mettre de l'avant cette implication sociale qui crée du dynamisme et de la vitalité dans un milieu. Dressez votre bilan social et faites-le valoir, vous en retirerez des effets positifs pour vous et votre entreprise, ce qui sera accueilli favorablement par un éventuel repreneur.

Gouvernance

Les réalités en matière de gouvernance varient énormément d'une entreprise à une autre. Il y a toutefois une situation qui est très fréquente : la confusion entre les rôles de propriétaire, d'administrateur et de dirigeant. Cette confusion s'explique par le fait que ce sont souvent les mêmes personnes qui occupent les trois fonctions, créant une frontière floue entre le patrimoine de l'entreprise et celui des propriétaires, ainsi qu'une reddition de comptes déficiente ou inexistante.

En prévision de votre transfert d'entreprise, vous avez intérêt à optimiser vos pratiques en matière de gouvernance. Vous pouvez ainsi accélérer le processus, augmenter la confiance des repreneurs dans votre entreprise, diminuer les frais d'honoraires professionnels liés au transfert et potentiellement augmenter la valeur de votre entreprise.

Mettez vos réalisations de l'avant

Soyez à l'affût des tendances en matière d'investissement responsable et établissez des actions qui peuvent se réaliser au sein de votre entreprise. Communiquez vos bons coups et travaillez sur les points à améliorer; vous en ressortirez gagnant. Augmenter la notoriété positive de votre entreprise pourrait avoir un effet sur votre clientèle et sur le sentiment d'appartenance de vos employés, tout en facilitant ultimement le transfert de votre entreprise.

³ Autorité des marchés financiers, *Investissement responsable ou durable*, <https://lautorite.qc.ca/grand-public/investissements/investissement-responsable-ou-durable>

Perspectives économiques et financières



MICHEL DOUCET

Vice-président et gestionnaire de portefeuille
Courtage et plein exercice

Bien que les cycles soient différents, ils partagent certains aspects: (1) Dans la déprime, un cycle s'amorce. (2) La force de la reprise surprend les plus optimistes. (3) Plus il s'étire dans le temps, plus on s'inquiète de l'inflation et du laxisme des banques centrales. (4) Finalement, il s'éteint dans l'euphorie.

Le cycle actuel est unique par la nature du choc et de la réaction des autorités publiques. « Les mesures sans précédent adoptées par les pouvoirs publics ont permis de préserver le tissu économique dans la plupart des économies avancées. Jamais dans l'histoire d'une crise, l'intervention des autorités n'avait été aussi rapide et efficace, que cela concerne la santé, la mise au point d'un vaccin en un temps record ou encore la sphère monétaire, budgétaire et financière. »⁴

À ce rythme, plusieurs pays retrouveront leur PIB pré-COVID dès 2022! Aux États-Unis et au Canada, le PIB est revenu très près de sa tendance de 2019. Toutefois, comme l'indiquait la Banque du Canada, une reprise complète et inclusive prendra du temps.

Les inquiétudes demeurent nombreuses quant aux perspectives économiques et financières. La COVID-19 et ses variants dominant à ce chapitre. Malgré les bonnes campagnes de vaccination, la pandémie se poursuit. D'autres facteurs de risque dont la croissance chinoise, l'inflation et la normalisation des politiques publiques méritent notre attention.

L'inflation, sujet de l'heure!

Au printemps, l'inflation a touché 5,4 % aux États-Unis, un niveau inégalé depuis 1990! Au Canada, elle atteignait 3,6 % en mai, un record des dix dernières années. Il fallait s'attendre à ce que les effets de glissement annuel et les prix plus élevés des produits de base (dont l'essence) et des voitures (usagées et neuves) aient un impact d'avril à juin. N'oublions pas qu'à pareille période l'an dernier, l'Amérique du Nord était foudroyée par la première vague de COVID-19. Aussi inusité soit-il, un contrat à terme sur le WTI (pétrole brut américain) échéant en avril 2020 s'est même échangé à un cours négatif! Avec des cours près de 70 \$, la variation annuelle est spectaculaire, mais a peu de chance de l'être tout autant pour les douze prochains mois.

La question n'était pas de savoir si l'inflation allait augmenter au second trimestre, mais si la hausse allait être temporaire ou permanente. Pour la Fed et la Banque du Canada, elle sera temporaire.

Perspectives positives

Malgré un contexte exceptionnel, notre vue sur l'horizon est positive. En bourse comme dans le marché obligataire, des baisses sont envisageables, elles font partie d'un cycle d'investissement. Il faut les voir comme des opportunités d'investissement, tout comme les exercices réguliers de rééquilibrage d'un portefeuille adéquatement diversifié.

Cet automne, parlez donc d'investissement responsable avec votre conseiller en placement.

⁴ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Éditorial: Une reprise hors du commun*, <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/631c1b44-fr/index.html?itemId=/content/publication/631c1b44-fr>



Mise en garde: Ce document s'appuie sur des informations publiques obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. Il ne peut en aucun cas être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins, et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux sont donnés à titre indicatif seulement, car ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marché. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins ne constituent aucunement une prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et prévisions figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins.

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).